



## Suresnes accueille un colloque international sur les cités-jardins

**Organisé les 23 et 24 juin par l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France, il réunira 60 intervenants représentant 11 pays et plus de 20 cités-jardins.**



Quelle place pour les cités-jardins dans les villes du XXI<sup>e</sup> siècle ? Ce concept qui a marqué l'évolution du logement populaire durant l'entre-deux-guerres à l'échelle locale, nationale, européenne et mondiale, peut-il proposer un modèle pour l'habitat futur ? La question sera au centre du Colloque international « *Des cités-jardins pour le 21<sup>e</sup> siècle* » qu'accueille Suresnes les 23 et 24 juin, dans le Théâtre de Suresnes Jean Vilar situé... au cœur de sa cité-jardins.

Organisé par l'Association régionale des Cités-jardins d'Île-de-France, à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, ce colloque réunira 60 intervenants (chercheurs, habitants, collectivités, architectes) représentant 11 pays et plus de 20 cités-jardins.

L'occasion de mettre en perspective les différentes dimensions d'un patrimoine commun : les cités-jardins d'Île-de-France, les premières cités-jardins anglaises (Letchworth et Hampstead), deux cités-jardins classées patrimoine mondial de l'Unesco (la cité Frugès de Le Corbusier et la cité du fer à cheval à Berlin) et d'autres cités plus confidentielles mais possédant un intérêt patrimonial, culturel, social ou touristique.

En France, Henri Sellier, Maire de Suresnes de 1919 à 1941 et Président de l'Office public d'Habitations à bon marché de la Seine, fut à l'origine de l'implantation des quinze cités-jardins créées autour de Paris, dont neuf subsistent aujourd'hui.

Avec ses 3100 logements, ses équipements publics variés, celle de Suresnes fut le véritable laboratoire d'un urbanisme social à échelle humaine. « *Elle constitue un patrimoine exceptionnel qui n'a de cesse de s'adapter aux besoins actuels de ceux qui l'habitent et qui la font vivre*, souligne Guillaume Boudy, Maire de Suresnes, Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. *Nous sommes donc fiers de le partager en accueillant ce colloque international qui, j'en suis convaincu, démontrera que les cités-jardins peuvent être sources d'inspiration pour l'urbanisme du XXI<sup>e</sup> siècle, à condition qu'on relève les défis de la mixité, du bien-être des habitants et de la préservation et de la valorisation patrimoniale de ces ensembles exceptionnels* ».

Les cités-jardins sont en effet confrontées aujourd'hui, pour beaucoup d'entre elles, à la pression foncière et au renouvellement urbain. Réhabilitée de 1983 à 1996, la cité-jardins de Suresnes a été, avec celle de Stains, une des premières à bénéficier d'une protection.

Les efforts pour la préserver ont été salués par l'attribution du label Patrimoine d'intérêt régional en 2018 et vont se poursuivre puisque la ville de Suresnes et Hauts-de-Seine Habitat vont lancer une réhabilitation décennale de la cité-jardins.

**Contacts : Arnaud LEVY 01 41 18 15 52 – 06 28 81 11 96 [alevy@ville-suresnes.fr](mailto:alevy@ville-suresnes.fr)**

**Noémie MURIN-GAISNE 01 58 69 77 93 – 06 49 60 33 28 [noemie.mauringaisne@citesjardins-idf.fr](mailto:noemie.mauringaisne@citesjardins-idf.fr)**